

CCAG maîtrise d'œuvre 2021 – Le guide pour les marchés publics de maîtrise d'œuvre

Appels d'offres et marchés - 2026

En résumé

Apprenez à maîtriser les nouvelles exigences et subtilités du cadre réglementaire du CCAG maîtrise d'œuvre. Découvrez comment naviguer efficacement entre les obligations administratives et les réalités opérationnelles, tout en identifiant les points de vigilance clés.

Grâce à cette formation, vous serez parfaitement équipé pour gérer vos projets de maîtrise d'œuvre en toute conformité et avec une expertise renforcée.

Objectifs :

Être en capacité de maîtriser son marché public de maîtrise d'œuvre de A à Z.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Acheteurs, juristes marchés, directeurs juridiques, contract managers ...

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine des marchés publics et des marchés privés réglementés.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

410 €

Net de taxe par personne

D2 CCAGOEUVRE 21-E25



1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 07 sep 2026



1. Les aspects techniques de la prestation de maîtrise d'oeuvre

Présentation du nouveau CCAG MOE.

Les groupements de maîtrise d'œuvre.

La sous-traitance des prestations de maîtrise d'œuvre.

Les ordres de service.

Les ajournements.

Les garanties post-réception.

Les avenants.

L'augmentation des délais d'exécution.

La suspension du marché du MOE.

Les clauses environnementales et sociales.

2. Les aspects financiers de la prestation de maîtrise d'oeuvre

Le prix provisoire du marché.

La définition du montant prévisionnel du marché et ses tolérances.

La rémunération du MOE.

Les procédures de règlement financier.

Les primes de rémunération du MOE.

Les pénalités de retard.

Les avances de rémunération du MOE.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Au cours de cette formation, l'animateur proposera une analyse de cas pratiques concrets. Ces discussions en groupe sur des exemples réels permettront d'appliquer les concepts théoriques.

De même, des moments seront dédiés pour répondre aux questions des participants afin de clarifier les doutes et d'approfondir certains aspects du CCAG maîtrise d'œuvre 2021.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

